

Les points de vigilance sur les cessions de titres sociaux

Conclusion, contenu et devenir du pacte

Place de la société, articulation avec les statuts, promesses de cession et fixation du prix, conventions de vote, non-concurrence, durée et évolution du pacte.

DATE

11 décembre 2026

HORAIRES

14h00 – 17h30

3 heures

LIEU

**La cour des consuls
Hôtel & SPA Toulouse**

TARIF

250 €
par participant

Objet de la formation

Actualisation et perfectionnement des connaissances tant pour le conseil et/ou le contentieux.

Formation animée par



**Sandrine
Tisseyre**

Professeur
Université Toulouse Capitole

Déroulé de l'après-midi

3 h de formation



Contenu du programme

I L'anticipation de la cession

- A Le régime matrimonial
- B La détermination du prix
- C L'existence de clauses au sein de pactes
- D L'agrément

II L'acte de cession / la cession

- A Les précautions classiques
- B Les garanties

III L'opposabilité de la cession

IV La fixation du prix par l'expert

V La fiscalité de la cession

Informations pratiques

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel associant aspects théoriques et pratiques, sur la base d'un PowerPoint.

SUPPORT

Le PowerPoint est adressé au format PDF à chaque participant à l'issue de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Temps d'échange en fin de séance ; questions ultérieures transmises à l'intervenant par l'organisateur.

VALIDATION

Attestation du nombre d'heures suivies, conformément aux modalités arrêtées par le Conseil national des barreaux.

PUBLIC & NIVEAU

Avocats · Niveau 2 : intermédiaire (approfondissement des connaissances et des pratiques).

CONTACT & INSCRIPTION

M. Franck Goncalves
06.42.12.12.18
contact@pagesdedoctrine.fr